

Bienvenue à l'école **PRIMAIRE Louis JOUVET**



Ecole Primaire Louis Jouvét, 6 rue des Champs,
78260 Achères- 0780770n@ac-versailles.fr -
<http://www.ec-jouvet-achères.ac-versailles.fr/>

*Toute l'équipe est heureuse d'accueillir
votre enfant à l'école maternelle
primaire Louis Juvet !*



Chers parents,

Oui, le temps a passé vite et votre enfant rentre déjà à l'école! Oui, votre enfant va devenir un élève ! Il est affecté à Louis Juvet et il va donc devenir notre élève! C'est une nouvelle étape pour lui et pour vous ! C'est un nouveau défi pour nous. Ensemble, nous allons relever cette aventure fondatrice à sa réussite scolaire.

L'entrée à l'école maternelle est effectivement un événement important qui correspond au début de sa scolarité et au cycle 1 (Petite Section, Moyenne Section, Grande Section). L'enfant va connaître une double expérience, celle de la séparation familiale et celle de l'entrée dans un univers collectif inconnu, avec des règles de vie nouvelles à respecter. Il est donc important de vous y préparer et d'y préparer votre enfant.

L'équipe enseignante souhaite à travers ce livret vous permettre de mieux connaître ce monde qui sera bientôt le sien, les professionnels qui vont l'accueillir, le lieu où il évoluera. Elle a mis en place des étapes pour amener votre enfant vers son école. Ainsi, le jour de sa rentrée, nous espérons qu'il arrivera motivé et que vous nous le confierez le plus sereinement possible.

Vive l'école maternelle Louis Juvet !

Mme Princivalle, la directrice de
l'Ecole Primaire Louis Juvet

Le personnel de l'école de l'année 2023-2024

Directrice : Mme Corinne
PRINCIVALLE

Enseignantes Maternelle :

Mme Claire CHAUDESAIGUES
et Mme Sandra CHATIN
Mme Kelly SARTIN
M. Ousmane TRAORE
Mme Linda KRIM

ATSEM :
Mme Catherine COLIN
Mme Sidalia LUCIANO

AESH :

Les enseignantes sont aidées par **une ATSEM** (agent territorial spécialisé des écoles maternelles). Ces agents sont des personnels employés la mairie. Elles assistent les enseignantes dans leur travail, accompagnent les enfants dans les soins corporels (passage aux toilettes, habillage, sieste) et entretiennent les classes.

Les AESH, les personnels accompagnants assurent des missions d'aide aux élèves en situation de handicap. Ainsi, sous la responsabilité pédagogique des enseignants, ils ont vocation à favoriser l'autonomie de l'élève, sans se substituer à lui dans la mesure du possible. Ils sont des acteurs-clés qui contribuent à la mise en place d'une École pleinement inclusive, pour offrir à chaque élève une scolarité adaptée à ses besoins.

Le personnel de l'école de l'année 2023-2024

Debout, de gauche à droite : Mme Sartin, Mme
Khellafi et Mme Luciano

Assises, de gauche à droite : Mme Chaudesaigues,
Mme Princivalle, Mme Krim et Mme Hocini

*Attention, le personnel de l'école peut
changer entre la parution de ce livret et la
rentrée.*

Les locaux

4 classes



Les locaux Une bibliothèque



Les locaux Une grande salle de motricité



Une cour de récréation



Une salle de restauration

L'école maternelle

L'école maternelle accueille tous les enfants à partir de 3 ans. Tous les enfants âgés de 3, 4 ou 5 ans sont concernés par **l'obligation d'instruction**.

L'école maternelle est un cycle unique d'enseignement (petite section, moyenne section et grande section).

L'école maternelle est une étape essentielle du parcours des élèves pour garantir leur réussite scolaire.

Sa mission principale est de **donner envie aux enfants d'aller à l'école pour apprendre, affirmer et épanouir leur personnalité**.

C'est une école où les enfants vont **apprendre ensemble et vivre ensemble**. Ils y développent leur langage oral et commencent à découvrir les écrits, les nombres et d'autres domaines d'apprentissage.

Les apprentissages que les enfants y réalisent sont décisifs, notamment au niveau de la langue, compétence déterminante pour la réussite ultérieure de leurs parcours scolaires.

Ils apprennent en jouant, en réfléchissant et en résolvant des problèmes, en s'exerçant, en se remémorant et en mémorisant.

Les apprentissages favorisent l'éveil de la personnalité des enfants, stimule leur développement langagier, sensoriel, moteur, cognitif et social, développe l'estime de soi et des autres et concourt à leur épanouissement affectif. Cette formation s'attache à développer chez chaque enfant l'envie et le plaisir d'apprendre afin de lui permettre, progressivement, de devenir élève.

Elle s'adapte aux besoins et spécificités de tous les jeunes élèves dont ceux en situation de handicap pour accompagner leur scolarisation.

La **durée hebdomadaire des enseignements** à l'école maternelle est de 24 heures.

Les temps de **récréation**, d'environ 30 minutes en école maternelle, sont déterminés en fonction de la durée effective de la demi-journée d'enseignement

Le respect des rythmes biologiques des jeunes enfants est essentiel, afin de faciliter les premiers apprentissages.

Les programmes de l'école maternelle

En s'appuyant sur le besoin d'agir et sur le plaisir du jeu et en respectant les besoins et les rythmes biologiques de chacun, l'école organise des modalités spécifiques :

- Apprendre en jouant
- Apprendre en réfléchissant et en résolvant des problèmes
- Apprendre en s'exerçant
- Apprendre en se remémorant et en mémorisant



Les cinq domaines d'apprentissage

Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions	
• Oser entrer en communication • Comprendre et apprendre • Echanger et réfléchir avec les autres • Commencer à réfléchir sur la langue et acquérir une conscience phonologique	• Ecouter de l'écrit et comprendre • Découvrir la fonction de l'écrit • Commencer à produire des écrits et en découvrir le fonctionnement • Commencer à écrire tout seul
Agir, s'exprimer, comprendre à travers l'activité physique • Agir dans l'espace, la durée, sur les objets • Adapter ses équilibres et ses déplacements • Communiquer avec les autres • Collaborer, coopérer, s'opposer	Agir, s'exprimer, comprendre à travers les activités artistiques • Développer les goûts pour les pratiques artistiques • Découvrir les différentes formes d'expression artistiques • Vivre et exprimer ses émotions
Construire les premiers outils pour structurer sa pensée • Découvrir les nombres et leur utilisation • Explorer des formes, des grandeurs, des suites organisées	Explorer le monde • Se repérer dans l'espace et le temps • Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

Le respect des besoins des enfants

L'équipe aménage l'école afin de répondre aux besoins de tous les enfants.

Besoins physiologiques

Besoin d'être propre

C'est une condition nécessaire au bien être de l'enfant à l'école.

A l'école maternelle on organise :

- des passages réguliers et répétés aux sanitaires ;
- l'accès à l'autonomie physique : se rendre aux toilettes à la demande.

Besoin d'énergie

Il est important que l'enfant ait pris un bon petit déjeuner avant d'arriver en classe.

A l'école maternelle on organise :

- des temps pour boire après une activité physique ou à la demande.

Besoin de dormir

Les jeunes enfants ont besoin de plus de douze heures de sommeil par jour. La sieste de l'après-midi ne compromet pas le sommeil de la nuit. Le jeune enfant a besoin de temps et de sommeil pour fixer dans sa mémoire des savoirs : ce temps participe aux acquisitions.

A l'école maternelle on organise :

- des dortoirs pour les élèves de PS ;
- des temps calmes en début d'après-midi dans les classes de MS. Ces temps évoluent tout au long de l'année et des sections.

Besoin d'espace

Les petits ont besoin de profiter de l'air extérieur. Il faut éviter le confinement permanent.

A l'école maternelle on organise :

- des activités physiques quotidiennes
- des récréations dans la cour ;
- des classes de découverte.

Le respect des besoins des enfants

Besoins affectifs

Besoin d'être reconnu et respecté

Dès ses premières années de vie, l'enfant acquiert des connaissances et construit peu à peu son identité. La construction de l'individu et de sa personnalité est une des finalités de l'école maternelle.

A l'école maternelle on organise :

- des locaux adaptés aux jeunes enfants et surveillés par les enseignants ;
- les "espaces jeux" variés et évolutifs au fil des mois et des années qui permettent tous les jeux d'imitation et des prises de parole entre pairs ;
- l'accueil de chaque enfant avec son "doudou" si nécessaire ;
- la disponibilité des adultes pour rassurer et sécuriser les enfants dans toutes les situations de vie et d'apprentissages proposées à l'école.

Besoin d'être en sécurité

L'épanouissement des enfants est lié au sentiment de sécurité et de protection.

A l'école maternelle on organise :

- le respect du rythme de l'enfant ;
- l'apprentissage du vivre avec les autres y compris ceux qui sont en situation de handicap ;
- l'apprentissage des règles de vie de l'école : respect des autres et du matériel, des règles de vie communes.

Besoin de développer l'estime de soi

L'enfant a besoin d'être respecté, de se respecter lui-même et de respecter les autres. Il a besoin d'être reconnu, de s'épanouir, de se valoriser (à ses propres yeux et aux yeux des autres), à travers une activité. Il a besoin de faire des projets, d'avoir des objectifs, des opinions, des convictions, de pouvoir exprimer ses idées.

A l'école maternelle on organise :

- des activités qui permettent aux enfants de se sentir compétents ;
- des moments où les enfants prennent conscience de leurs progrès.



Le respect des besoins des enfants

Besoins moteurs

Besoin d'être actif

Le tout petit explore son espace de vie quotidienne et met en place des stratégies et des comportements adaptés :

- en jouant ;
- en bougeant ;
- en manipulant.



A l'école maternelle on organise :

- Des activités physiques :
 - exploration de l'espace, déplacements avec ou sans matériel ;
 - jeux d'adresse ;
 - jeux à règles ;
 - jeux dansés.
- Des activités manuelles variées :
 - peindre, tracer, dessiner ;
 - plier, découper, coller ;
 - modeler.
- Les récréations pour :
 - courir ;
 - sauter ;
 - grimper.



Le respect des besoins des enfants

Besoins d'apprendre

Besoin de parler, de communiquer

L'enfant a besoin du langage oral pour entrer en relation avec les autres et pour apprendre à penser, à construire des connaissances.

Il a besoin de découvrir la nature et les fonctions du langage écrit.

A l'école maternelle on organise :

- des situations et des activités avec comme axe prioritaire : l'acquisition du langage oral, outil et objet d'apprentissage ;
- de multiples situations et activités de la classe visent à la découverte de l'écrit : lecture d'albums, préparation à l'écriture, jeux phonologiques (avec les sons de la langue), jeux de rimes.

Besoin de jouer

Par le jeu, l'enfant explore le monde et rencontre les autres.

A l'école maternelle on organise :

- des espaces de jeux (cuisine, marchande, constructions...) ;
- des activités dans lesquelles le jeu est modalité d'apprentissage ;
- des jeux de construction, de société.

Besoin de découvrir le monde

Par l'action et l'expérimentation, l'enfant découvre le monde.

A l'école maternelle on organise :

- des activités pour apprendre à se repérer dans l'espace et le temps ;
- des situations pour découvrir le vivant, la matière, les objets.

Besoin de créer, d'imaginer

A l'école maternelle on organise :

- des activités dans lesquelles l'enfant explore des matières, des outils et des techniques.



La vie de l'école

Des horaires à respecter* :

Il y a classe le lundi, mardi, jeudi et vendredi.

Matin • Accueil à 8 h 20 dans la classe
Sortie à 11 h 30 dans la classe

Après-midi • Accueil à 13 h 20 dans la cour.
Sortie à 16 h 30 dans la classe

**A noter que ces horaires peuvent être modifiés afin de respecter un protocole sanitaire en vigueur.*

***Vous devez impérativement respecter les horaires!**

***Pour les entrées, les enfants doivent obligatoirement arriver avant la fermeture des portes de l'école. En cas de retard**, ils devront sonner au portail et patienter le temps pour leur enseignant de venir leur ouvrir tout en assurant la sécurité des élèves de sa classe. Un coupon de retard sera à signer dans sa pochette de liaison.

***Pour les sorties**, Vous devez impérativement trouver une solution. Un parent, un ami, un voisin peut venir chercher votre enfant si vous nous laissez son nom sur notre répondeur. Attention, nous lui demanderons sa carte d'identité. Des coupons de retards des parents seront également à signer dans le cahier de liaison. ***Attention**, plus de 4 retards entraînent un signalement à l'Inspection de l'Education Nationale (*cf le règlement de l'école*).

Un calendrier scolaire à respecter* :

Vous devez impérativement respecter le calendrier scolaire. Si votre enfant doit être absent, il faut obligatoirement informé son enseignante en écrivant un mot via Klassly. Un coupon d'absence excusée sera alors glissé dans la pochette de liaison au retour de votre enfant. Il faudra le signer et le remettre avec des justificatifs (certificat médical...) **Attention**, plus de 4 absences non justifiées entraînent un signalement à l'Inspection.

LE CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025

***Le Jour de la Rentrée**

Le Lundi 2 Septembre 2024, à 8h20

Vacances d'Automne

Du vendredi 18 Octobre 2024, à 16h30 au
Lundi 4 Novembre 2024, à 8h20

Vacances de Noël

Du vendredi 20 décembre 2024, à 16h30 au
lundi 6 Janvier 2025, à 8h20.

Vacances d'Hiver

Du vendredi 14 février 2025, à 16h30 au Lundi
3 mars 2025, à 8h20.

Vacances de Printemps

Du vendredi 11 avril 2025, à 16h30 au lundi 28
avril 2025, à 8h20

***Pont de l'Ascension : du mercredi 27 mai
au lundi 2 juin 2025**

Le dernier jour de l'école

Le vendredi 4 juillet 2025, à 16h30

***RAPPEL : Nous insistons sur votre obligation d'assiduité. Vous devez respecter le calendrier scolaire. L'école est obligatoire jusqu'au vendredi 4 Juillet 2025.**

Présentation d'une journée type de petite section

8h20-8h30: Accueil du matin (*moment important de transition entre la maison et l'école avec propositions d'activités diversifiées*)

8h30-8h45 : Regroupement (appel, comptines, date, comptage), lecture d'albums

8h45-9h30 : Ateliers : arts visuels, graphisme, lecture, nombres, formes et grandeurs, espace, jeux de langage...

9h30-10h00 : Motricité

10h00-10h30 : Passage aux toilettes, habillage puis Récréation

10h30-10h40 : Déshabillage, passage aux toilettes

10h40-11h15 : Ateliers : arts visuels, graphisme, lecture, nombres, formes et grandeurs, espace...

11h15-11h30 : Activités musicales (écoute, chants, comptines)

11h30-12h30 : Déjeuner

12h30 : Coucher des enfants

13h20 : Coucher des enfants mangeant à la maison/accueil dans la cour de récréation

13h20-14h30 : Temps de repos

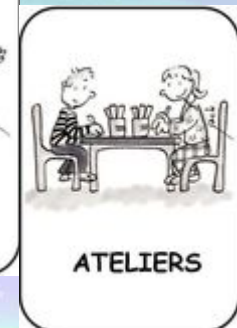
14h30-15h : Réveil échelonné, activités calmes, suite Ateliers du matin.

15h-15h30 : Récréation (en fonction de la météo)

15h40-16h10 : Regroupement, langage + Ateliers

16h10-16h30 : Lecture d'albums , Activités musicales (écoute, chants, comptines...)

Présentation d'une journée type de petite section



Les relations avec l'école

Les temps de rencontres

Le 1er rendez-vous avec la directrice : Un moment de rencontre indispensable à partager avec votre enfant.

Réunions de parents

Une réunion aura lieu après la rentrée, en septembre, et sera signalée dans la pochette de liaison et sur Classroom.

Rendez-vous avec l'enseignante et/ou la directrice

*Tout au long de l'année, vous pouvez leur demander un rendez-vous via Klassly ou via le mail de l'école 0780770n@ac-versailles.fr.

*Une rencontre sera organisée en milieu d'année pour vous remettre le classeur de suivi des apprentissages. Vous serez informés du jour et de l'heure par Klassly.

Élections des représentants de parents d'élèves

Les élections ont lieu en octobre.

Les parents élus participent au conseil d'école qui se réunit trois fois dans l'année pour discuter des activités de l'école ainsi que des questions liées à la sécurité, aux travaux, à l'hygiène, à la restauration et à l'accueil périscolaire.

Il adopte le règlement scolaire et le projet d'école.

Temps forts de l'école

Sorties pédagogiques, fêtes, spectacles, chorales, etc. Tous ces événements vous seront annoncés dans la pochette de liaison, sur Klass



Les outils :
Le site Internet de l'école, Le groupe Classroom et

Règlement intérieur

Il est voté lors du 1er conseil d'école et vous sera transmis pour signature.

Pochette de liaison

Elle vous est transmise chaque fois que l'école veut vous informer. Il vous est demandé de signer toutes les informations et de la rapporter le plus rapidement possible.

L'imagier + le cahier du bonhomme :

Il vous sera transmis régulièrement afin de vous permettre de suivre l'évolution de votre enfant.

Classeur de suivi des apprentissages

Il vous sera remis en main propre 2 fois dans l'année.

Synthèse des acquis de fin de l'école maternelle.

Il vous sera remis à la fin de la scolarité à l'école maternelle, en fin de grande section.

Affichages divers

Des rappels des informations sont affichés sur le tableau d'affichage extérieur, des affichages sur la porte de l'école et/ou les portes des classes (côté couloir et côté cour), dans le couloir d'entrée, n'oubliez pas de prendre le temps de les consulter.

Privilégiez aussi un dialogue régulier avec votre enfant sur sa vie à l'école ; cela l'aidera à devenir élève.

Informations importantes

Fréquentation régulière

L'école maternelle est devenue obligatoire, la fréquentation régulière est exigée et est indispensable pour une bonne adaptation. L'enfant a besoin de repères ; l'école maternelle l'aide à se construire, à se repérer, en attendant des projets communs inscrits de longue date sur un calendrier. Le priver de ces moments lui demandera une réadaptation perpétuelle qui risque de le perturber.

Toutefois, en cas de maladie, il est préférable de garder votre fille ou votre fils à la maison jusqu'à son rétablissement complet. Un enfant encore fatigué n'a pas plaisir à être à l'école

Maladies, maladies contagieuses

Si votre enfant est malade, pensez à prévenir l'enseignante de votre enfant via Klassly.

En cas de maladies contagieuses (varicelle, rubéole, gastro, conjonctivite, etc.), merci de nous en informer.

Poux

Les poux font parfois leur apparition dans l'école. Si vous constatez leur présence chez votre enfant, veuillez-nous le signaler et traiter votre enfant. Une surveillance rigoureuse est nécessaire pour éviter leur propagation.

RAPPEL : Les enfants accueillis à l'école doivent être dans un état de santé et de propreté compatible avec les exigences de la scolarisation.

Extrait de la loi n° 2005-102 du 11-02-2005 - JO du 12-2-2005

Informations importantes

Maladies chroniques (asthme, diabète, allergies, etc.)

Dans le cas où votre enfant a une maladie chronique, il vous faut contacter le médecin scolaire le plus rapidement possible afin d'établir **un PAI** (projet d'accueil individualisé) permettant à votre enfant de suivre son traitement en milieu scolaire.

Vous devez ensuite prévenir l'école, le service de restauration et l'accueil périscolaire et leur transmettre le PAI signé.

Aucun médicament ne peut être administré à l'école sans un PAI.

Médecin scolaire

Dr ALVAREZ

8, avenue Lénine

78260 Achères

01 39 11 16 40

cms.acheres@ac-versailles.fr

Quelques questions que vous pouvez vous poser...

***Mon enfant n'est pas propre : peut-il venir à l'école ?** Il faut en parler avec l'école afin de trouver une adaptation pour la rentrée car votre enfant ne pourra pas porter de couche. Les enseignantes et les ATSEM emmènent les enfants aux toilettes très souvent. Le moment le plus critique est la sieste. Mais vous avez l'été pour l'aider à devenir propre !

*** S'il pleure quand je l'accompagne le matin, que faire ?** Au début, les pleurs, c'est normal. Demandez à l'enseignante comment cela se passe dans la journée. Si après votre départ votre enfant participe aux activités, il est en bonne voie d'intégration. Dans tous les cas, ne restez pas trop longtemps le matin, ne lui montrez pas votre inquiétude et rassurez-le en lui indiquant s'il mange à la cantine, qui viendra le chercher, etc.

***Est-il obligé de dormir à l'école ?** Parfois, certains petits ne font plus la sieste de façon systématique à la maison. Cependant, un temps de repos demeure indispensable à l'école pour leur équilibre, car les enfants vivent en collectivité et sont très sollicités dans la journée. Si vous préférez que votre enfant dorme à la maison, il faudra faire une demande de dérogation auprès de la directrice. Attention, votre enfant devra venir toute la journée à partir de la rentrée des vacances de Printemps (à partir de avril-mai)

Quelques questions que vous pouvez vous poser...

***Doit-il apporter un sac d'école avec un change ?** Si votre enfant a eu un petit « accident » dans la journée, rassurez-vous, il sera immédiatement changé. Il est donc INDISPENSABLE de laisser un petit sac avec un change complet au portemanteau de votre enfant.

***Et le doudou et/ou la tétine ?** En petite section, votre enfant pourra apporter son doudou et/ou sa tétine pour la sieste. Il devra toutefois apprendre à s'en séparer pendant les temps de classe.

***Si mon enfant est malade ou accidenté à l'école ?** Vous serez aussitôt prévenus ! D'où l'intérêt de nous donner le maximum de numéros de téléphone et de nous tenir informés de tout changement. Nous pouvons vous contacter à tout moment. Il est donc important que vous prévoyiez un mode de garde d'urgence. Le personnel de l'école ne peut pas accompagner les élèves à l'hôpital en cas d'urgence.

❖ Comment participer à la vie de l'école?

*Vous pouvez participer aux sorties de la classe et aux temps forts de l'école;

*Vous pouvez prendre contact avec l'association de parents d'élèves de l'école par mail: parents.eleves.louisjouvet78@gmail.com

*Vous pouvez voter aux élections des représentants des parents d'élèves.

*Vous pouvez devenir un représentant des parents d'élèves en vous faisant élire aux élections des représentants des parents d'élèves. Vous pourrez ainsi participer au Conseil d'école.

Quelques questions que vous pouvez vous poser...

***Mon enfant veut apporter un jouet à l'école.**

Les objets personnels ne sont pas autorisés à l'école (voitures, poupées, figurines) et encore moins les objets dangereux (billes, sucettes, parapluies, allumettes, pièces de monnaie, etc.). Les objets de valeur (bijoux) ne sont pas souhaités. Par contre, votre enfant peut apporter un livre qu'il aimerait raconter ou faire lire par la maîtresse. Dans ce cas, celui-ci sera marqué à son nom.

***Va-t-on fêter l'anniversaire de mon enfant à l'école ?**

Tous les anniversaires du mois en cours sont fêtés à la fin du mois. L'enseignante vous demandera d'apporter des ingrédients, des boissons ou autres. Les gâteaux seront cuisinés à l'école. Merci de ne pas apporter de gâteaux ou autre pour la classe avant d'avoir averti l'enseignante de votre enfant.

❖ Je suis en retard pour venir chercher mon enfant à l'heure prévue. Que se passe-t-il?

Vous devez impérativement trouver une solution. Un parent, un ami, un voisin peut venir chercher votre enfant si vous nous communiquez son nom au préalable. Attention, nous lui demanderons sa carte d'identité.

Quelques questions que vous pouvez vous poser...

***Mon enfant a perdu un gant !**

L'école est grande et les services annexes nombreux (cantine, accueil). Malgré notre vigilance, certains vêtements circulent et ne retrouvent pas immédiatement leur propriétaire. Nous nous retrouvons parfois avec des bonnets, des gilets identiques. **Alors, SVP, marquez-les sur l'étiquette avec un stylo indélébile.** Vous nous serez d'une grande aide !

Une caisse avec les vêtements retrouvés se trouve en face de la porte d'entrée.

Pensez à nous rapporter les vêtements n'appartenant pas à votre enfant en cas d'échange.

***J'ai entendu parler d'une coopérative de l'école ?**

Les fonds de la coopérative OCCE permettent de financer certaines activités culturelles (sorties, spectacles, transports) ou des achats spécifiques (cuisine, jardinage, fêtes). Cette cotisation n'est pas obligatoire ; elle est basée sur la solidarité. Dans un souci d'équité, il est souhaitable que chacun y participe en fonction de ses possibilités. Des comptes précis seront rendus aux parents sur l'utilisation de cette coopérative.

Comment préparer votre enfant pour sa première rentrée scolaire ?

Avant la rentrée :

***Une rencontre avec Mme Princiville, la directrice qui vous fera visiter l'école;** Vous fixerez le rendez-vous via la messagerie de l'école au 0780770n@ac-versailles.fr

***Une matinée "Portes ouvertes" , le samedi 15 juin 2024 entre 9h et 10h30** pour rencontrer tous les autres élèves, les autres parents et les enseignantes. Un temps pour jouer dans la cour, dans la classe, passer aux toilettes. Pensez à apporter LE DOUDOU de l'école (qui attendra votre enfant tout l'été dans la classe).

***Pendant les vacances d'été :** Parlez-lui de l'école : rappelez-lui ce qu'il a vu lors de la visite de l'école, lisez-lui des albums sur l'école et essayez de respecter un rythme de vie régulier : repas, coucher, lever.

Le jour de la rentrée :

*Préparer bien son sac à dos et ses affaires avec lui;

*Penser à bien lui mettre son collier-prénom;

*Rappelez-lui qu'il va retrouver son doudou d'école;

*Restez avec lui quelques minutes si vous le pouvez;

*Prévenez-le lorsque vous partirez;

*Précisez-lui qui reviendra le chercher, à 11h30.

Ce que votre enfant peut apporter

§ Son doudou de maison,

§ Sa tétine, s'il en a encore besoin.

Ce que votre enfant doit apporter dès le 1er jour :

*voir la liste des fournitures indispensables.

Ce dont il n'a pas besoin.

§ Un cartable, de crayons, feutres, des jouets, des bonbons, des goûters, des bijoux .

Pensez à

*** Marquer les chaussons et les vêtements ; cela limite les échanges et les pertes ;**

*** Prévoir une tenue et des chaussures pratiques sans lacets**

La liste des fournitures pour la Petite Section à rapporter le jour de la rentrée :

- 2 boîtes de mouchoirs en papier
- 1 paquet de lingettes pour le corps.
- Une paire de chaussons (marquée au nom et prénom de votre enfant). Evitez absolument les chaussons de danse ou gym. Les chaussons à scratch ou à fermeture sont plus appropriés pour acquisition de l'autonomie de votre enfant.
- Une gourde (marquée au nom et prénom de votre enfant).

Merci de prévoir dans un petit sac à dos (marqué au nom de votre enfant) : Ce sac devra être présent tous les jours à l'école. Il devra contenir :

- Un change complet adapté à la taille de votre enfant et à la saison;
- Un rouleau de sac poubelle 5L (salle de bain) que l'on utilisera si on a du changer votre enfant;
- Un doudou ou une tétine si nécessaire pour la sieste.



L'accueil périscolaire et le restaurant scolaire

L'école dispose d'une cantine et d'un centre de loisirs (accueil du matin, du soir et du mercredi) dans ses locaux. Pour y inscrire votre enfant, vous devez remplir un dossier d'inscription **en mairie, ces temps étant sous la responsabilité de la municipalité et non de l'Éducation Nationale.**

Vous devez inscrire votre enfant au préalable grâce au portail famille.

- Si vous n'avez pas procédé au préalable à l'inscription de votre enfant pour les activités périscolaires son repas ne sera commandé.

L'enseignante ne sait pas si l'inscription est faite auprès de la maire. Ainsi même si vous annoncez le matin à l'enseignante que votre enfant mange à la cantine sans avoir fait l'inscription sur le portail famille son repas ne sera pas prévu ! Il ne pourra donc pas manger à la cantine ou rester à l'accueil. Vous serez contraints de venir chercher votre enfant.

Astuce : inscrivez votre enfant pour l'année. Vous pourrez le désinscrire jusqu'à minuit la veille si nécessaire.

Les menus sont affichés sur les portes de la cantine.
L'accueil est assuré de 7h30 à 8h20 (accueil de l'enfant jusqu'à 8h15) et de 16h30 jusqu'à 18h30 le soir.
Le centre de loisirs accueille les enfants de 3 à 6 ans tous les mercredis et pendant les vacances scolaires.

La directrice de l'école, Mme Princiville, n'est pas responsable du temps périscolaire.

La directrice du périscolaire (cantine, accueil du matin et du soir, centre de loisirs du mercredi après-midi et des vacances), **Mme Andrezo est responsable du temps périscolaire.**

Mme ANDREZO Aurélie : **06.98.72.35.89** ou perijouvetelem@mairie-acheres78.fr

UNE RENTREE ADAPTEE = UNE RENTREE REUSSIE!

Pour réussir cette rentrée à l'école, l'équipe a également aménagé le temps des deux premiers jours. Votre enfant fera donc sa rentrée **le lundi 2 septembre et/ou le mardi 3 septembre 2024.** Son temps d'école sera uniquement de **8h30 à 11h30.** Votre enfant ne pourra donc ni manger à la cantine et ni dormir à l'école !

La journée complète débutera le jeudi 5 septembre 2024.



Si vous avez des questions n'hésitez pas à écrire à la directrice au 0780770n@ac-versailles.fr ou à consulter le site Internet de l'école <http://www.ec-jouvet-acheres.ac-versailles.fr/>